



Après 40 ans, la loi du 8 avril 1965 relative à la protection de la jeunesse a fait l'objet d'une réforme en profondeur suite à l'adoption de deux lois des 15 mai et 13 juin 2006 entrées progressivement en vigueur depuis le mois d'août 2006.

Le Centre interdisciplinaire des droits de l'enfant (C.I.D.E.), né de la collaboration entre la cellule «protection de la jeunesse» du Département de criminologie et de droit pénal de l'U.C.L. et de D.E.I. Belgique, a souhaité réunir des chercheurs et des praticiens appartenant aux diverses disciplines concernées par la prise en charge des mineurs délinquants pour prendre le temps de réaliser un premier bilan critique du nouveau dispositif légal.

Pourquoi la réforme ? Quelle est l'approche qui la sous-tend ? Quelles sont les finalités poursuivies ? Quelle est l'articulation entre les compétences de l'Etat fédéral et des communautés ? De quelle place reconnue au mineur au sein de la société est-elle le signe ? Quelles sont les difficultés que posent les nouveaux textes ? Quelles sont les premières orientations de la pratique ? Comment situer la réforme dans le contexte européen ? Dans quelle mesure est-elle compatible avec les textes internationaux ? Voici quelques unes des questions qui, parmi d'autres, seront au cœur de ces deux journées destinées à l'ensemble des responsables et des professionnels du secteur.

renseignements pratiques

Dates

Le jeudi 31 mai et le vendredi 1^{er} juin 2007

Accès

Voir sur le site internet de l'UCL : www.uclouvain.be/acces.html

Parkings Louvain-la-Neuve

Choisir le parking Grand Place ou Grand Rue. Les frais de parking sont compris dans les droits d'inscription. Les participants recevront une carte de parking. Plan de Louvain-la-Neuve sur le site internet : www.uclouvain.be/parking/html

Lieu

Auditoires Montesquieu
Place Montesquieu
1348 Louvain-la-Neuve

Formation permanente

Agrégation OBFG : 6 points par journée
Agrégation magistrats, stagiaires judiciaires et agents de maison de justice : 2 points par journée

Inscription et prix

Le prix est de 125 € pour les deux journées et de 75 € pour une journée

RENOUVER LE CARTON D'INSCRIPTION CI-JOINT.

Verser le montant de l'inscription sur le compte n° 340-1508868-71 intitulé «UCL – Coll. Protection de la Jeunesse» avec, en communication, le nom et le prénom de la personne inscrite. Le prix comprend l'inscription, les frais de parking, les repas de midi, les pauses café, la farde de documentation et les actes qui seront publiés par la suite.

Renseignements

Madame Mireille Gériard
Unité de droit pénal
Place Montesquieu, 2
1348 Louvain-la-Neuve
Tél. 010/47 46 72
Fax 010/47 46 77
Courriel : geriard@dpcr.ucl.ac.be



JOURNÉES D'ÉTUDE LES 31 MAI ET 1^{ER} JUIN 2007

LA REFORME DE LA LOI DU 8 AVRIL 1965
RELATIVE A LA PROTECTION

DE LA JEUNESSE

P R E M I E R B I L A N E T
P E R S P E C T I V E S D ' A V E N I R



Faculté de droit
Département de criminologie et
de droit pénal

Centre interdisciplinaire
des études de l'enfant

Défense des Enfants
International, DEI

je 31 mai 07

Matinée

- Présidence**
Henri-D. Bosly, président du Département de criminologie et de droit pénal de l'UCL
- 9h** Accueil
Jean-Louis RENCHON, doyen de la Faculté de droit
- 9h15** Présentation du programme
Thierry MOREAU et Benoît VAN KEIRSBILCK, Cide

La socio-génèse de la loi

- 9h30** Analyse historique
Jacques FIERENS, avocat et professeur extraordinaire aux F.U.N.D.P. à Namur
- 10h** Analyse socio-politique des débats parlementaires
Carla NAGELS, docteur en criminologie et maître de conférences à l'U.L.B.

10h30 Pause - café

- 11h** Médias et réaction sociale à la délinquance
Dan KAMINSKI, professeur à l'Ecole de criminologie de l'U.C.L.

11h30 Les questions liées à la répartition des compétences
Benoît VAN KEIRSBILCK, président de D.E.I. Belgique, rédacteur en chef du Journal du droit des jeunes

12h00 Questions-réponses

12h30 Lunch

Le contenu de la réforme : présentation et analyse critique

Atelier 1

- Présidence**
Georges Kellens, professeur ordinaire émérite à l'U.Lg
- 14h** Les principes généraux (titre préliminaire, art. 37, § 1^{er}, § 2, al. 2 à 6, § 2 *quinquies*, etc.)
Marc PREUMONT, avocat au Barreau de Namur et chargé de cours à l'U.L.B.
Vincent FRANCIS, assistant à l'Ecole de criminologie de l'U.C.L.

15h30 Pause - café

- 16h** Le projet du jeune et les mesures avec maintien dans le milieu
Cécile DELBROUCK, avocat au Barreau de Liège
Christian DEFAYS, coordinateur du Carpe à Verviers

Après-midi

Atelier 2

- Présidence**
Eric Janssens, substitut du Procureur du Roi de Nivelles, président de l'Union nationale des magistrats de la jeunesse
- 14h30** Les mesures extrajudiciaires
Pierre RANS, substitut du procureur général près la Cour d'appel de Bruxelles
Dominique DEFRAENE, professeur à l'U.L.B.

15h30 Pause - café

- 16h** Les mesures de placement autres qu'en I.P.P.J. et les placements psychiatriques
Amaury DE TERWANGNE, avocat responsable de la section jeunesse du BAJ de Bruxelles et professeur à l'I.S.F.S.C.
Antoine MASSON, psychiatre, psychanalyste, chargé de cours à l'U.C.L. et aux F.U.N.D.P. Namur

ve 1^{er} juin 07

Atelier 1

- Présidence**
Jean-Pierre Bartholomé, fondateur des Services droit des jeunes et du Journal du droit des jeunes
- 9h** Les mesures de placement en I.P.P.J.
Aude VEROIR, avocat au Barreau de Verviers et assistante à l'U.L.G.
Alice JASPART, chercheuse doctorante au Centre de recherches criminologiques de l'U.L.B.

10h30 Pause - café

- 11h** Le dessaisissement
Vincent MACQ, substitut du Procureur du Roi de Namur, section jeunesse
Jenneke CHRISTIAENS, professeur à l'U. Gent

12h30 Lunch

Atelier 2

- Présidence**
Véronique Goblet, conseillère à la Cour d'appel de Bruxelles, présidente de la chambre de la jeunesse
- 9h** Les garanties de procédure
Jean-Louis BERWART et Kathleen DIRICK, avocats au Barreau de Liège
Benoît VAN DER MEERSCHEN, président de la Ligue des droits de l'homme

Après-midi

10h30 Pause - café

- 11h** La place réservée aux parents dans la réforme
Johan PUT, professeur à la Faculté de droit de la K.U.Leuven
Isabelle RAVIER, chargée de cours invitée à l'Ecole de criminologie de l'U.C.L., chercheuse (UCL, INCC)
- 12h30** Lunch

Présidence
Michel Born, professeur ordinaire, doyen de la Faculté de psychologie et des sciences de l'éducation de l'U.Lg

- 14h** Éléments pour une évaluation permanente
Charlotte VANNESTE, chef du Département de criminologie de l'U.C.C.
Isabelle DETRY, chercheuse (I.N.C.C.)

Perspective internationale

14h30 La réforme et ses enjeux en contexte européen
Yves CARTUYVELS, doyen de la Faculté de droit des F.U.S.L.

15h La réforme au regard de la Convention relative aux droits de l'enfant et de la Convention européenne de sauvegarde des droits de l'homme
Sébastien VAN DROOGHENBROECK, professeur à la Faculté de droit des F.U.S.L.
Frédéric KRENC, avocat au Barreau de Bruxelles et assistant aux F.U.S.L.

15h30 Pause - café

Conclusions

16h Regards croisés sur la réforme
Pierre CORNELIS, avocat général au parquet général près la Cour d'appel de Bruxelles
Els DUMORTIER, chercheuse postdoctorale à la Faculté de droit et de criminologie de la V.U.B.

16h45 Conclusions

Thierry MOREAU, professeur à la Faculté de droit de l'U.C.L. et avocat au Barreau de Nivelles

17h15 Fin des travaux